

La compagnie aérienne espagnole à bas coût [VOLOTEA](https://www.volotea.com) (siège social à Barcelone/Espagne, 1 750 salariés) qui a posé sa candidature à la délégation de service public (DSP) aérienne entre la Corse et la France continentale, a annoncé vouloir ouvrir une base dans l'île. Volotea propose neuf destinations depuis les quatre aéroports corses : Bordeaux, Brest, Caen, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Strasbourg et Toulouse. L'Assemblée de Corse doit attribuer en novembre cette DSP qui débute au 1er janvier 2024 et représentait entre 90 et 95 millions d'euros par an d'aides publiques pour la DSP actuelle. www.volotea.com